

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 juillet, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 15

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr DUROU Nicolas, Mr GARROS Thierry, , Mr SONILHAC Jacques

Monsieur Thierry GARROS a été nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme BARBOT Hélène,

ORDRE DU JOUR

1) Délibération sur le recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie. Mme Lili Chanez partant à la retraite il est nécessaire de procéder à son remplacement. Me Nathalie MULLER qui fait déjà les mairies de Durban, Ornézan et Traversères a accepté le poste. Elle prendra ses fonctions le 9 Août .L'ensemble des conseillers s'est prononcé favorablement à ce recrutement.

2) Décision modificative du budget. Le compte administratif 2020 faisait apparaître un déficit d'investissement de 7517,10€. Le virement de cette somme de la section fonctionnement vers la section investissement n'ayant pas été fait lors de la transmission du budget, il importe de faire une décision modificative en ce sens.

3) Questions diverses :

Mr Abadie (DDT Masseube) est venu ce jour à la mairie pour informer le maire d'un projet de méthanisation à Masseube. Ce qui impliquerait la réalisation d'un conduit de Masseube à Auterrive pour raccorder au réseau de gaz existant.

Ce conduit ne peut se faire que sous la chaussée de la départementale D 929, ce qui suppose ouvrir la chaussée sur 14 km incluant la traversée de Seissan, ce qui paraît assez irréaliste de même que l'implantation de l'usine en plein village de Masseube.

Interrogé sur l'installation de panneaux Danger traversée d'animaux devant la ferme Canopée, il a indiqué que cela ne servait à rien, les gens ne les regardant pas et que cela n'enlève en rien la responsabilité des éleveurs en cas d'accident. et pour le panneau interdit de tourner à gauche venant d'Orbessan, c'est impossible car c'est une voie privée.

Une réunion avec un responsable de la ferme Canopée, le maire et Mr Abadie sera programmée pour trouver une solution au danger que représente l'accès à la vente à la ferme.

Mr Abadie fait part que les panneaux d'entrée et sortie SANSAN sur la départementale D929 sont commandés et qu'ils seront mis en place dès leur réception.

Interrogé sur le projet de logements du toit familial, Mr Abadie nous informe que la DDT n'a toujours pas été consultée et que la commune n'ayant pas de PLU mais une carte communale, la possibilité d'opposition à ce projet sera limitée.

Mr Deloge demande que l'on modifie l'auvent afin de protéger des rayons du soleil couchant.

Fin de la réunion à 21h30